



***Etude sur les déplacements et préconisations d'actions sur le développement de la mobilité dans l'Oisans
Synthèse du diagnostic et premiers enjeux***

8 décembre 2011

Agence Ouest

4 Square René Cassin
35 000 Rennes
Tel : 09 72 13 21 75

ITEM Etudes & Conseil
Transport - Déplacements

www.item-conseil.fr

SARL au capital de 3000 € - N°S - TVA - RCS Nanterre - 501714415 - SIRET 50171441500013 - TVA Intracommunautaire : FR150171441500013

Siège Social

27 rue Clément Marot
Parc ASTREA - 25 000 Besançon
Tel : 03 81 83 24 71
Fax : 03 81 51 10 64

Organisation de la présentation

- 1/ Retour sur le diagnostic*
- 2/ Quels enjeux sur l'Oisans ?*



Le Diagnostic



Caractéristiques du territoire

6 vallées - 20 communes - 10 750 habitants

✓ Une faible population à l'échelle des communes : seules 4 communes ont plus de 1 000 habitants et 10 ont moins de 200 habitants.

L'habitat dispersé en hameaux implique des déplacements longs et ce quel que soit le motif.

✓ Une répartition de la population très inégale selon les vallées (58% dans la Romanche)

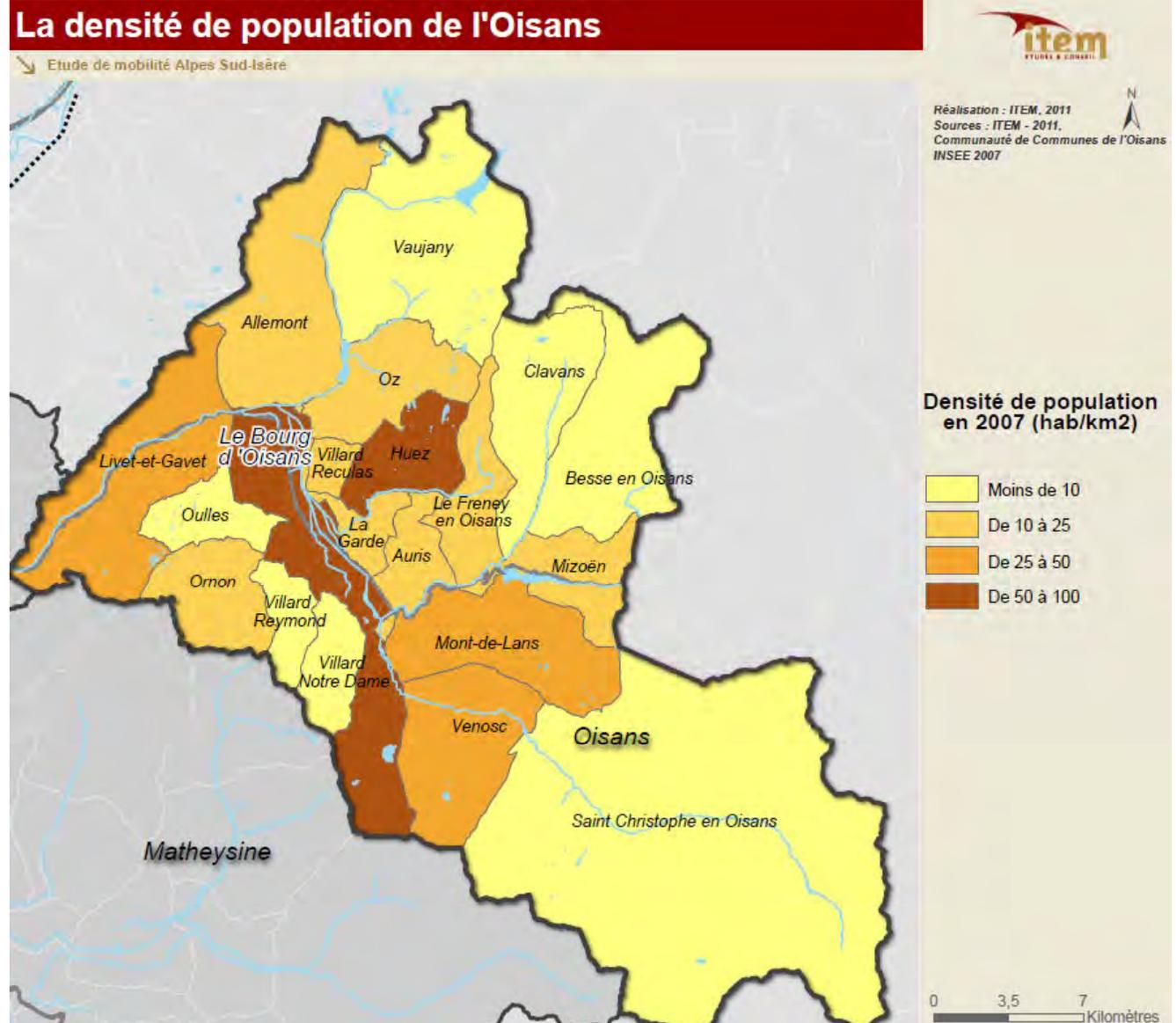
✓ La population augmente très faiblement (2 %) depuis 1999 (7,8 % pour l'Isère) avec de fortes disparités.

Vallées	Population en 2007	Communes
Eau d'Olle	1 447	Allemont, Oz en Oisans, Vaujany, Villard Reculas
Romanche	6 276	Auris, Bourg d'Oisans, Le Freney, Livet-Gavet, Mont de Lans, Villard Notre Dame
Lignarre	197	Oulles, Ornon, Villard Reymond
Sarenne	1 412	La Garde en Oisans, Huez
Ferrand	431	Besse, Clavans, Mizoën
Vénéon	982	St Christophe en Oisans, Venosc

Communes	Population en 2007	Evolution de la population en % (1999-2007)
ALLEMOND	867	14,1
AURIS	205	-5,3
BESSE	142	9,3
CLAVANS-EN-HAUT-OISANS	113	36,1
HUEZ	1 312	-21,0
LA GARDE	100	53,8
LE BOURG-D'OISANS	3 352	12,0
LE FRENEY-D'OISANS	277	25,9
LIVET-ET-GAVET	1 346	-1,4
MIZOEN	176	8,1
MONT-DE-LANS	1 066	-1,8
ORNON	138	0,0
OULLES	12	-26,8
OZ	206	34,6
SAINT-CHRISTOPHE-EN-OISANS	134	26,1
VAUJANY	311	0,0
VENOSC	849	-9,6
VILLARD-NOTRE-DAME	30	-25,6
VILLARD-RECLAS	63	10,5
VILLARD-REYMOND	47	51,6
OISANS	10 746	2,0%
Isère	300 213	7,8%

Un territoire aux faibles densités

- ✓ Avec moins de 20 hab/km², l'Oisans est faiblement peuplé (112 hab/km² en France) ce qui s'explique par son caractère montagneux.
- ✓ Même les communes les plus denses restent sous la moyenne nationale : **Bourg d'Oisans** (94 hab/km²) et **l'Alpe d'Huez** (92 hab/km²).
- ✓ **Saint Christophe en Oisans**, étant donné sa superficie importante, atteint seulement 1 hab/km².



Plus d'un tiers de la population potentiellement captive

✓ Une répartition de la population par âge dans la moyenne départementale. **Les vallées de la Lignarre et du Ferrand ont une population plus âgée.**

✓ **4 024 personnes** (37% de la population) **peuvent avoir des difficultés à se déplacer** du fait de difficultés physiques (1538) ou d'une dépendance des adultes (2 486).

✓ Les difficultés à se déplacer peuvent être liées à **l'absence de véhicule** (1 ménage/10) soit 490 ménages dans l'Oisans.

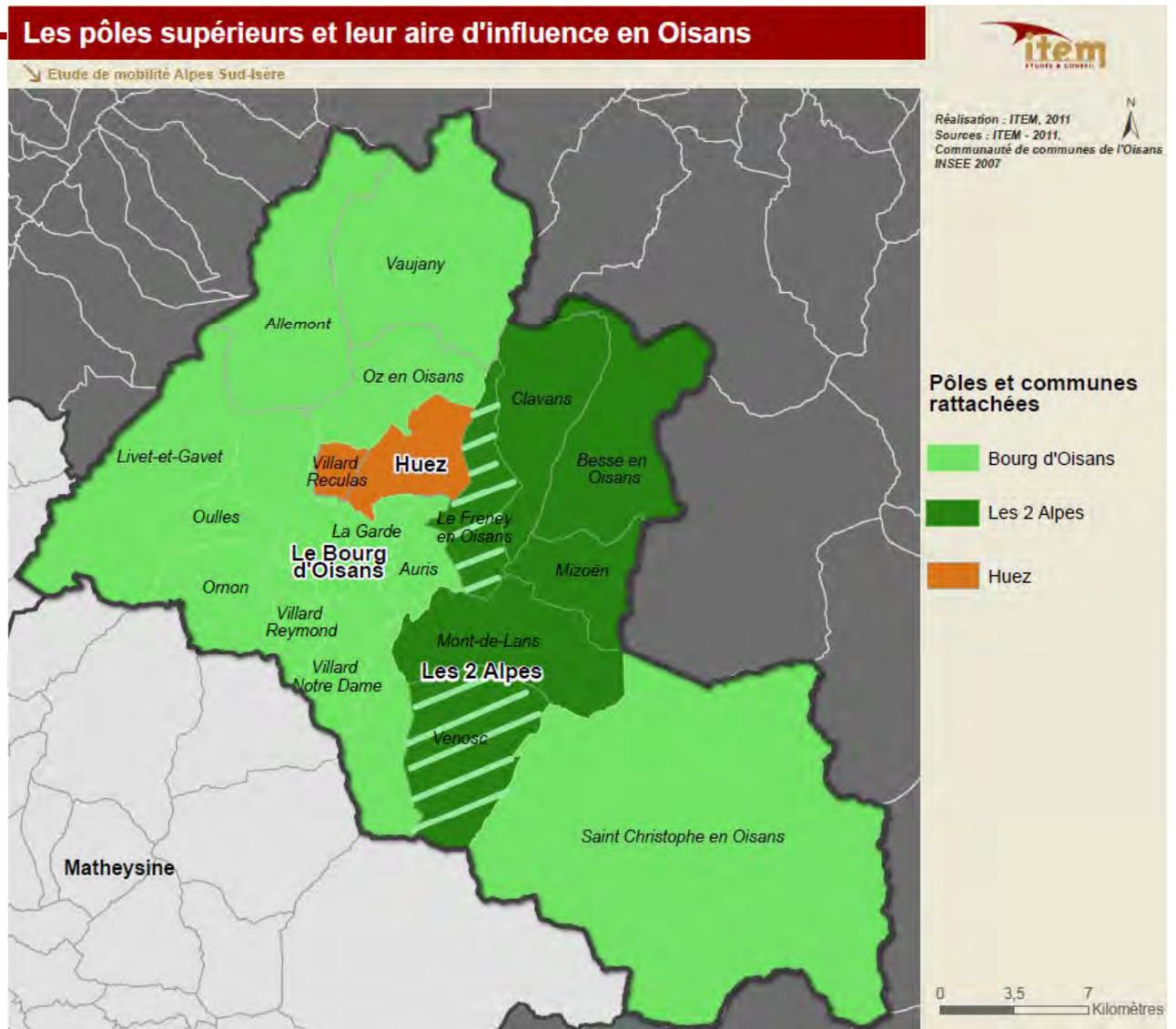
Vallées	Part des plus de 65 ans	Nombre de personne de plus de 65 ans	Part des – 18 ans	Nombre de personnes de -18 ans
Eau d'Olle	16,5%	319	22,1%	239
Romanche	14,5%	1533	24,4%	908
Lignarre	23,8%	32	16,3%	47
Sarenne	9,7%	331	23,4%	137
Ferrand	22,4%	59	13,6%	97
Vénéon	11,2%	214	21,7%	110
Oisans	14,3%	1 538	23,1%	2 486
Isère	14,6%		23,4%	

Vallées	Taux de motorisation	Part des ménages sans voitures	Part des ménages multimotorisés
Eau d'Olle	1,33	11,1%	39,5%
Romanche	1,33	3,7%	31,4%
Lignarre	1,45	4,4%	45,0%
Sarenne	1,32	11,0%	38,7%
Ferrand	1,24	9,8%	29,7%
Vénéon	1,20	11,5%	29,9%
Oisans	1,30	10,4%	36,5%
Isère	1,31	14,8%	40,1%

3 pôles supérieurs d'attractivité

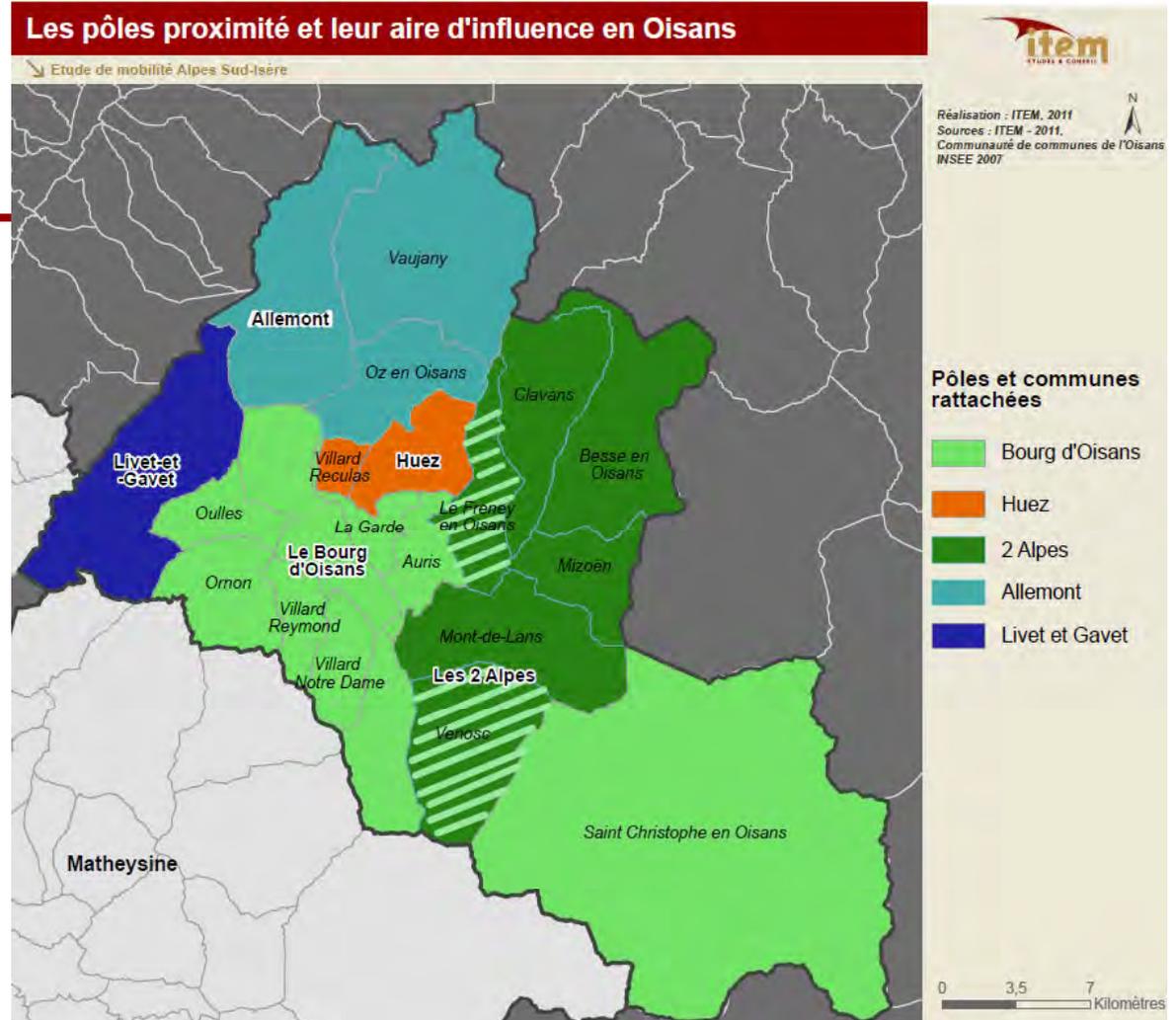
- ✓ **Un pôle supérieur** : un supermarché, 10 commerces, 10 praticiens de santé, 3 services publics (poste, gendarmerie, trésor public, banque...)
- ✓ **Bourg d'Oisans** : 11 communes dans son aire d'influence
- ✓ **Huez** : 1 commune
- ✓ **Les 2 Alpes** : 4 communes

Pour **Huez** et **les 2 Alpes**, l'offre commerciale peut fortement varier selon la saisonnalité



5 pôles de proximité

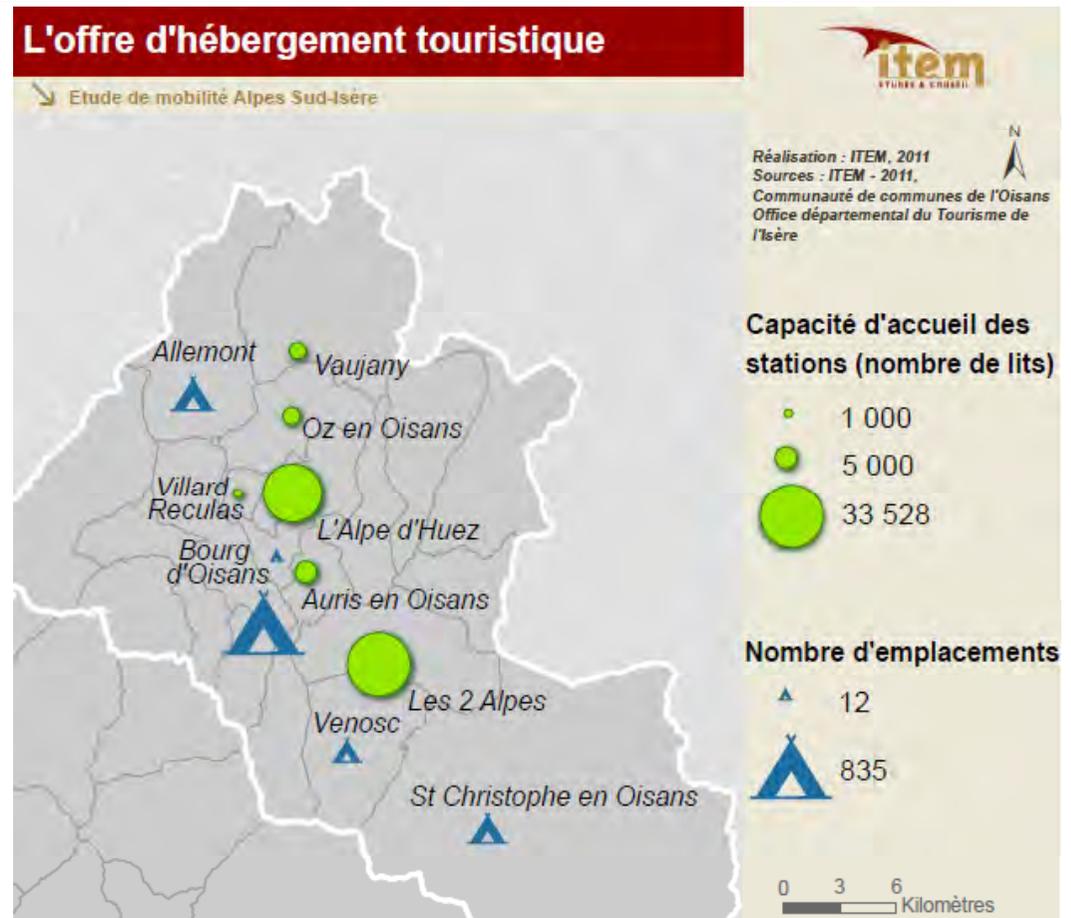
- ✓ Un pôle de proximité : 1 médecin, commerces et services de base (boulangerie, poste,..)
- ✓ Les logiques de vallées complexifient la lecture de la carte



	Communes	Supermarché	Services (poste, trésor public, banques,...)	Commerces de proximité	Autres commerces	Santé (médecin, pharmacie)
Pôles supérieurs	Huez	1	5	23	75	11
	Bourg d'Oisans	1	10	16	35	33
	2 Alpes	0	8	30	72	18
Pôles de proximité	Allemont	0	1	3	2	9
	Livet-Gavet	0	3	1	1	4

11 sites touristiques majeurs qui impliquent un nombre de logements importants

- ✓ 7 stations de ski, 4 sites de départ de randonnée, s'ajoute l'attrait des montées mythiques de l'Oisans pour les **cyclistes**.
- ✓ 88 430 lits répartis en marchands (35 000) et non marchands dans :
 - ✓ 6 300 meublés
 - ✓ 50 hôtels classés
 - ✓ 16 campings classés
 - ✓ 30 centres de vacances
 - ✓ 24 résidences de tourisme



- ✓ Près de 30 % de l'offre d'hébergement touristique de l'Isère
- ✓ Occupation des hébergements de 100 %, **le territoire multiplie sa population par 8.**
- ✓ Près de 15 000 résidences secondaires soit 76 % de l'offre résidentielle (contre 42 % pour l'Isère)



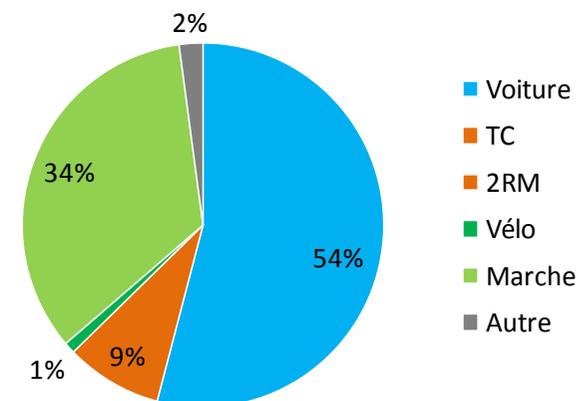
Les déplacements sur l'Oisans

Les déplacements dans l'Oisans sont majoritairement locaux (EMD)

- ✓ Près de **32 000 déplacements/jour** sont réalisés dans l'Oisans. 86 % ont comme origine et destination une commune de l'Oisans.
- ✓ 54 % sont réalisés en voiture (soit 13 422 déplacements en voiture). Chiffre inférieur à ce qu'on trouve dans des territoires limitrophes (65 % en Matheysine).
- ✓ La part de la **marche représente plus d'un tiers des déplacements**, pratique très caractéristique de l'Oisans.
- ✓ 1 déplacement sur 4 consacré au trajet vers le travail (Matheysine : 1/10).
- ✓ Un déplacement fait en moyenne **8,5 km** (Trièves : 11,5 km; Matheysine : 7,5 km).

Echange de l'Oisans	Nombre de déplacements	Part
Internes	27 655	86,2 %
Trièves-Matheysine-Sud Grenoblois	948	3,0 %
Avec La Métro	3 035	9,5 %
Avec le reste de l'EMD	346	1,1 %
Autres	102	0,3 %
TOTAL	32 086	100,0%

Répartition des modes, tous motifs, des habitants de l'Oisans



Répartition des motifs de déplacements des habitants de l'Oisans



Plus de la moitié des actifs travaillent dans leur commune ! (INSEE 2007)

- ✓ 5 563 actifs résident dans l'Oisans, dont plus de la moitié dans la vallée de la Romanche
- ✓ 85 % travaille dans l'Oisans dont 58 % dans leur propre commune (94% pour Huez)
- ✓ Seules 500 personnes se rendent tous les jours dans l'agglomération grenobloise
- ✓ la présence de nombreux saisonniers sur le territoire peut biaiser certains résultats

Vallées	Nombre d'actifs travaillant dans leur commune	Nombre d'actifs travaillant sur d'autres communes de l'Oisans	Nombre d'actifs travaillant sur d'autres territoires d'ASI	Nombre d'actifs allant travailler dans la Metro	Nombre d'actifs allant travailler sur d'autres communes	Nombre total d'actifs
Eau d'Olle	303 (40%)	317 (42%)	16 (2%)	91 (12%)	27 (4%)	754
Ferrand	67 (32%)	90 (43%)		36 (17%)	16 (8%)	209
Lignarre	44 (41%)	32 (30%)	4 (4%)	24 (22%)	4 (4%)	108
Romanche	1 619 (52%)	879 (28%)	155 (5%)	348 (11%)	100 (3%)	3101
Sarenne	774 (90%)	56 (6%)		8 (1%)	24 (3%)	862
Vénéon	404 (76%)	113 (21%)		4 (1%)	8 (2%)	529
Oisans	3 211 (58%)	1 487 (27%)	175 (3%)	511 (9%)	179 (3%)	5 563

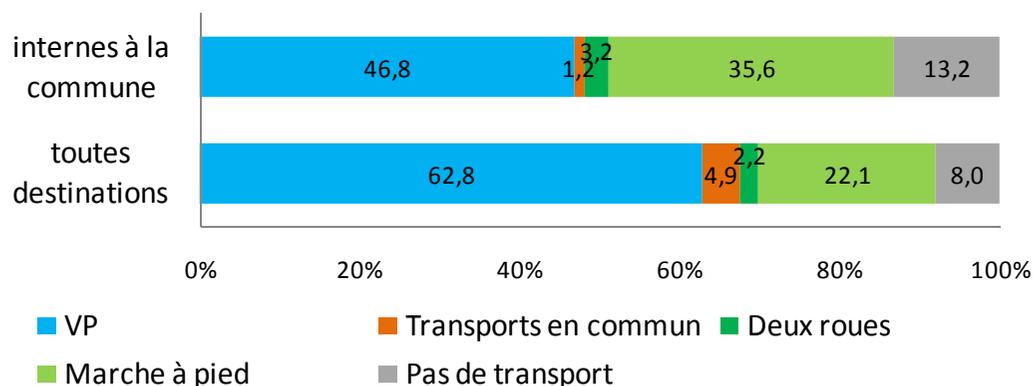
Un territoire qui attire les actifs ! (INSEE 2007)

- ✓ Plus de 1 000 personnes viennent travailler dans l'Oisans soit 1,5 fois plus que les actifs sortant
- ✓ **Les stations de ski (Romanche-Sarenne) attirent.** Plus de 500 personnes se rendent sur les 2 Alpes, presque 300 à Huez, 200 à Bourg d'Oisans et une centaine à Livet et Gavet.
- ✓ Ces emplois sont souvent saisonniers et le fait que la majorité (60%) des actifs viennent de communes relativement éloignées montre le biais de cette analyse

Vallées	Nombre d'actifs venant d'autres vallées de l'Oisans	Nombre d'actifs venant d'ASI	Nombre d'actifs venant de la Metro	Nombre d'actifs venant d'autres communes	Nombre total d'actifs venant travailler
Eau d'Olle	48	8	22	50	128
Ferrand	12				12
Lignarre		8			8
Romanche	365	212	93	305	975
Sarenne	470	35	55	198	758
Vénéon	80		7	120	207
Oisans		264	177	673	1114

Une utilisation faible de l'automobile du fait de trajets très courts (INSEE 2007)

Répartition des modes utilisés pour les déplacements
Domicile-Travail



✓ 63% d'utilisation de la voiture pour les déplacements Domicile-Travail, l'Oisans se démarque fortement (81 % au niveau national). Chiffre encore plus faible pour les déplacements internes aux communes : 47 %.

✓ La marche est fortement utilisée, notamment pour les actifs des stations. (À Venosc, Huez et Vaujany plus d'1 déplacement sur 2 se fait à pied).

Chiffres nationaux du mode de transport principalement utilisé pour les déplacements domicile - travail dans un espace à dominante rurale :

Voiture - conducteur	Voiture - passager	Deux roues	Transports collectifs urbains	Train	Vélo	Marche à pied
80,6%	4,3%	2,5%	0,8%	0,9%	2,1%	8,5%

Source : ENT, 2007

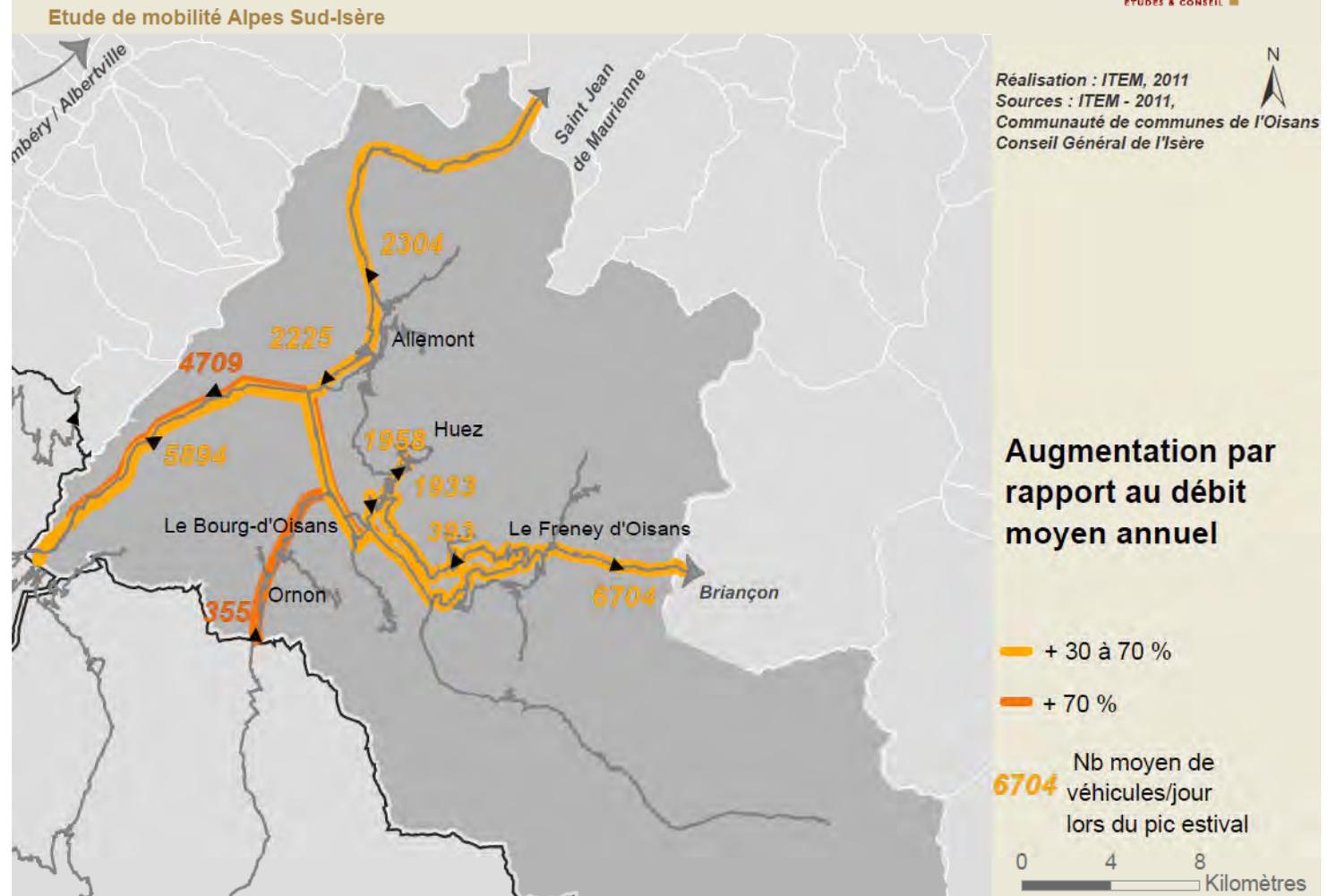


Le réseau viaire et le stationnement

Un trafic estival important mais sans grandes difficultés

- ✓ En moyenne mensuelle,
- été : trafic plus élevé. Touristes moins nombreux mais se déplacent plus, générant ainsi un trafic plus fort.

Les pics de trafic dans l'Oisans en été

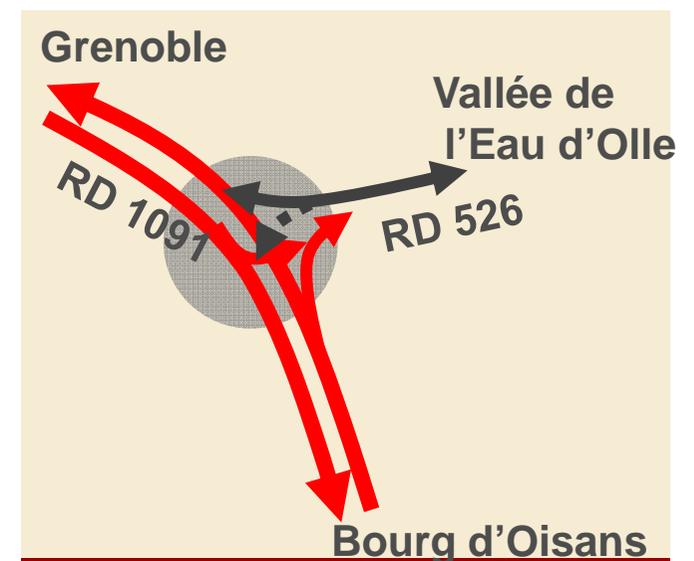


Un pic journalier atteint les samedis de février

Pics de fréquentation du samedi en hiver



Rochetaillée : vue du carrefour dans le sens Bourg d'Oisans-Grenoble



Rochetaillée : tourne à gauche difficile depuis la vallée de l'Eau d'Olle

- ✓ Augmentations importantes les samedi de février mais la voirie est en capacité d'absorber le flux, les problèmes se posent ainsi aux intersections (*bas des stations, Rochetaillée*).
- ✓ 5/03/2011 : 1 272 véhicules (10 à 11h) soit 1 voiture toutes les 2,8 sec (Bourg d'Oisans-Nord vers Grenoble).
- ✓ **Le tourisme hivernal** implique un nombre de déplacement quasi-nul en semaine, il est plus simple à capter dans des modes alternatifs.

Un stationnement difficile l'hiver

❖ Bourg d'Oisans

- ✓ zone bleue à proximité des commerces, peu respectée
- ✓ des problèmes lors des fortes affluences d'été
- ✓ des problèmes lors d'évènements majeurs (trail,...)

❖ Les stations

- ✓ Oz est la station de l'Oisans la plus proche de Grenoble ce qui pose de gros problèmes de stationnement l'hiver. De grands parkings sont réservés aux touristes à la journée mais ceux-ci sont également utilisés par les actifs

- ✓ Alpe d'Huez, projets de nombreux parkings (+1 000 places) pour le stationnement à la semaine des touristes. Nombreux parkings couverts (*payants*) et découverts (*gratuits*) en plus de ceux des résidences.

- ✓ 2 Alpes, les garages des appartements servent plus de « remise » que de parkings et impliquent du stationnement sur voirie : accès aux commerces difficiles ! Envisage de faire payer le stationnement en voirie.



Parking centre de Bourg d'Oisans



Oz : Parking couvert payant

Les enquêtes stationnement prévues au mois de février pourront nous permettre de mieux comprendre le fonctionnement des stations

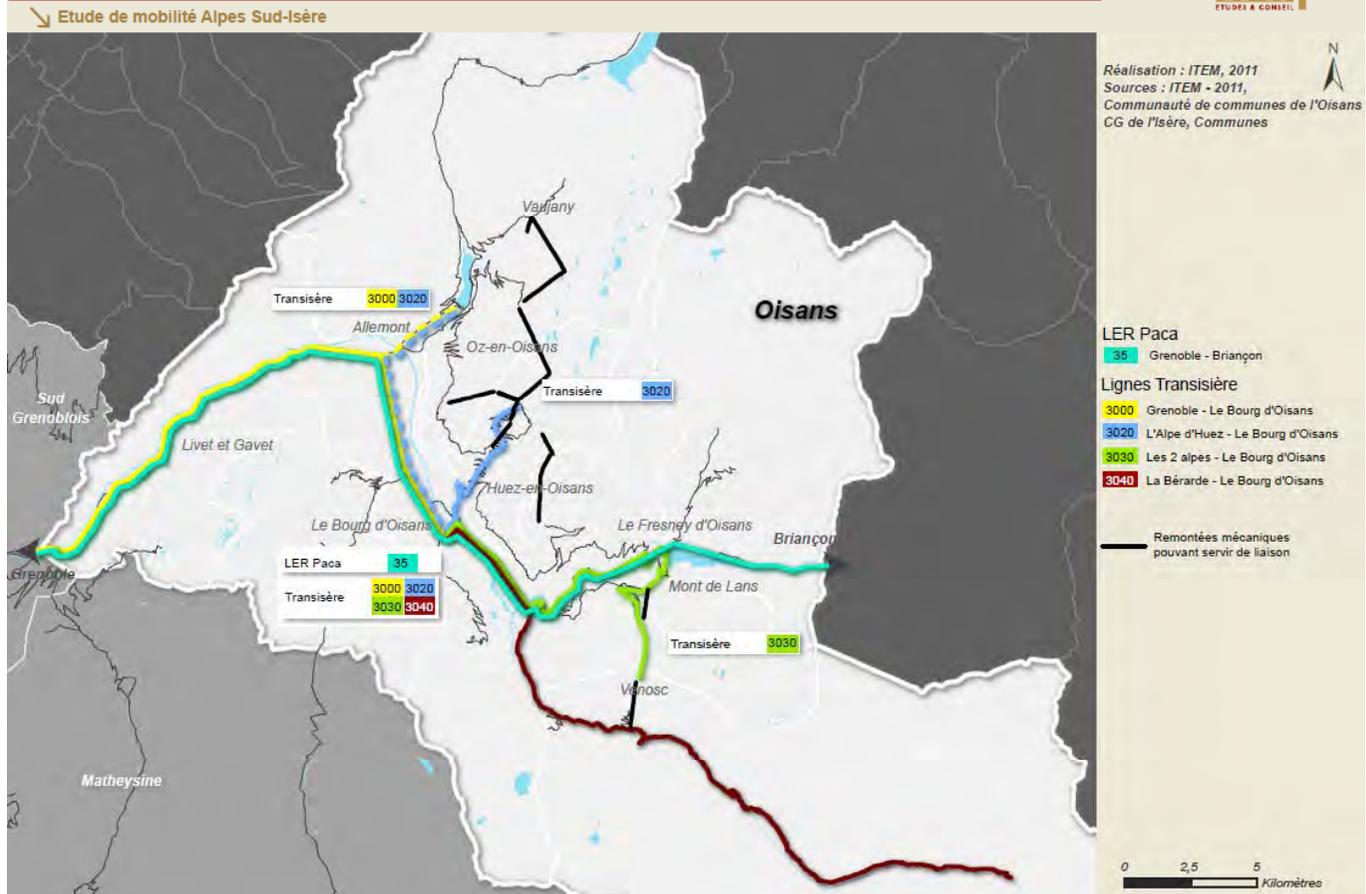


Les transports en commun

5 lignes régulières en intersaison

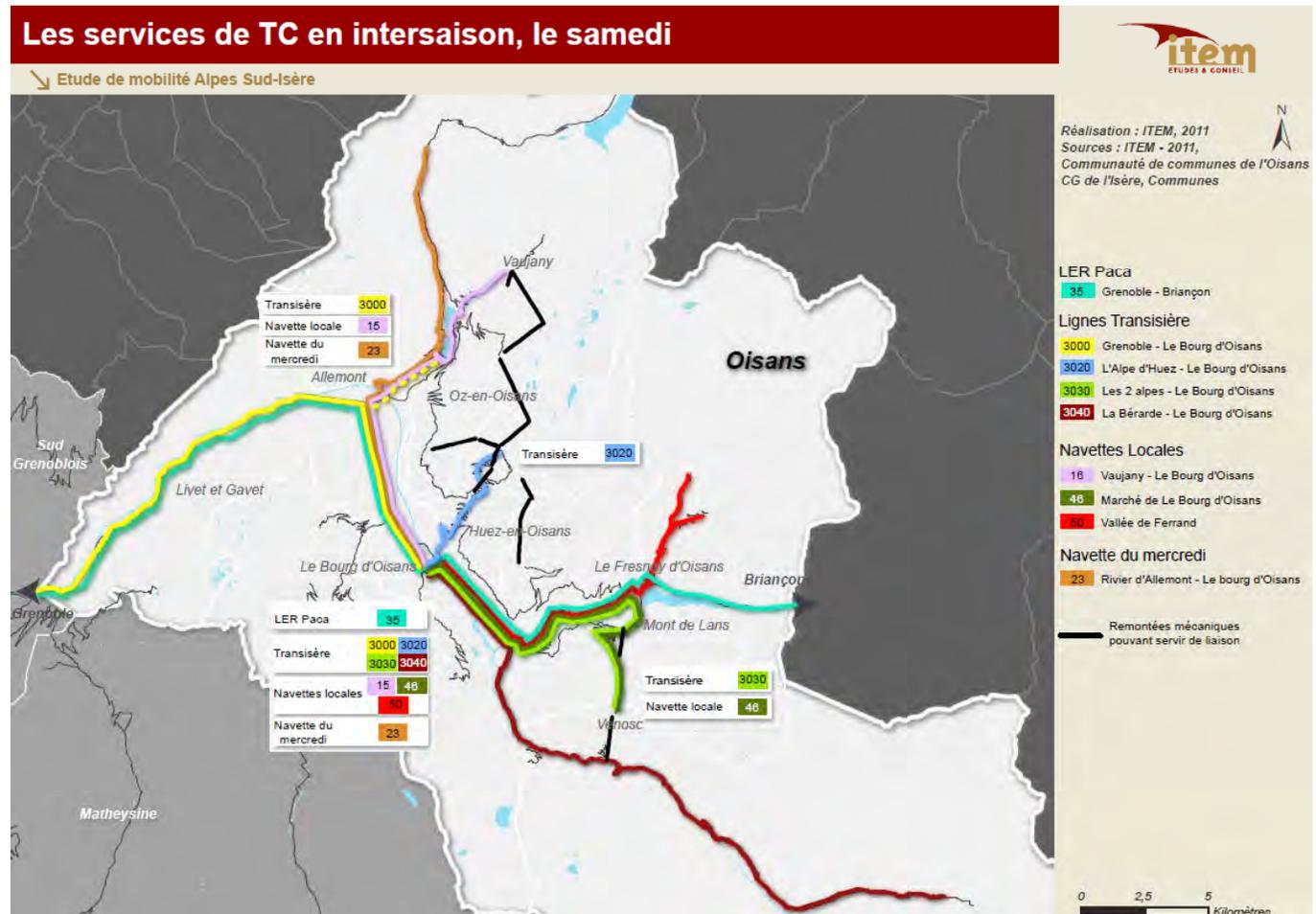
- ✓ La ligne 3 000 et la LER PACA permettent de rallier l'agglomération grenobloise (511 actifs travaillent dans la Métro)
- ✓ Les 3 autres lignes sont à destination des stations des 2 Alpes et l'Alpe d'Huez depuis Bourg d'Oisans ainsi que vers la Bérarde (2 mois /an)
- ✓ Ces lignes permettent de rallier 9 communes
- ✓ Les 3 pôles supérieurs (Bourg d'Oisans, Huez et les 2 Alpes) sont desservis quotidiennement.

Les services de TC en intersaison, la semaine



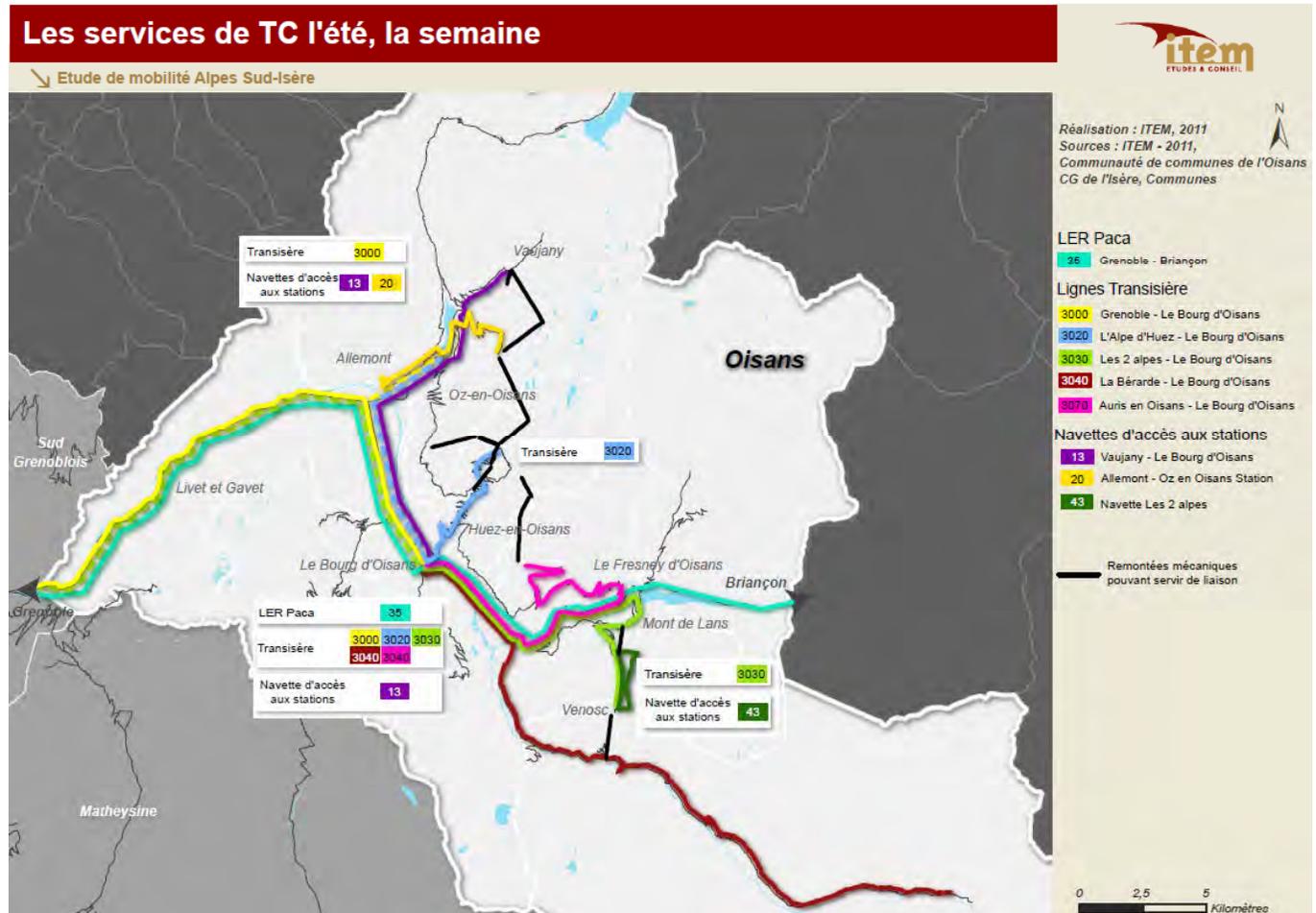
4 lignes supplémentaires le samedi en intersaison

- ✓ Depuis la vallée de l'Eau d'Olle, du Ferrand et des 2 Alpes, **3 navettes A/R pour le marché (gratuites)**
- ✓ Le mercredi une navette Allemont-Bourg d'Oisans (1A/R)
- ✓ Ces 4 navettes ont plus vocation à **permettre aux personnes âgées de faire leurs achats** d'après les explications des communes



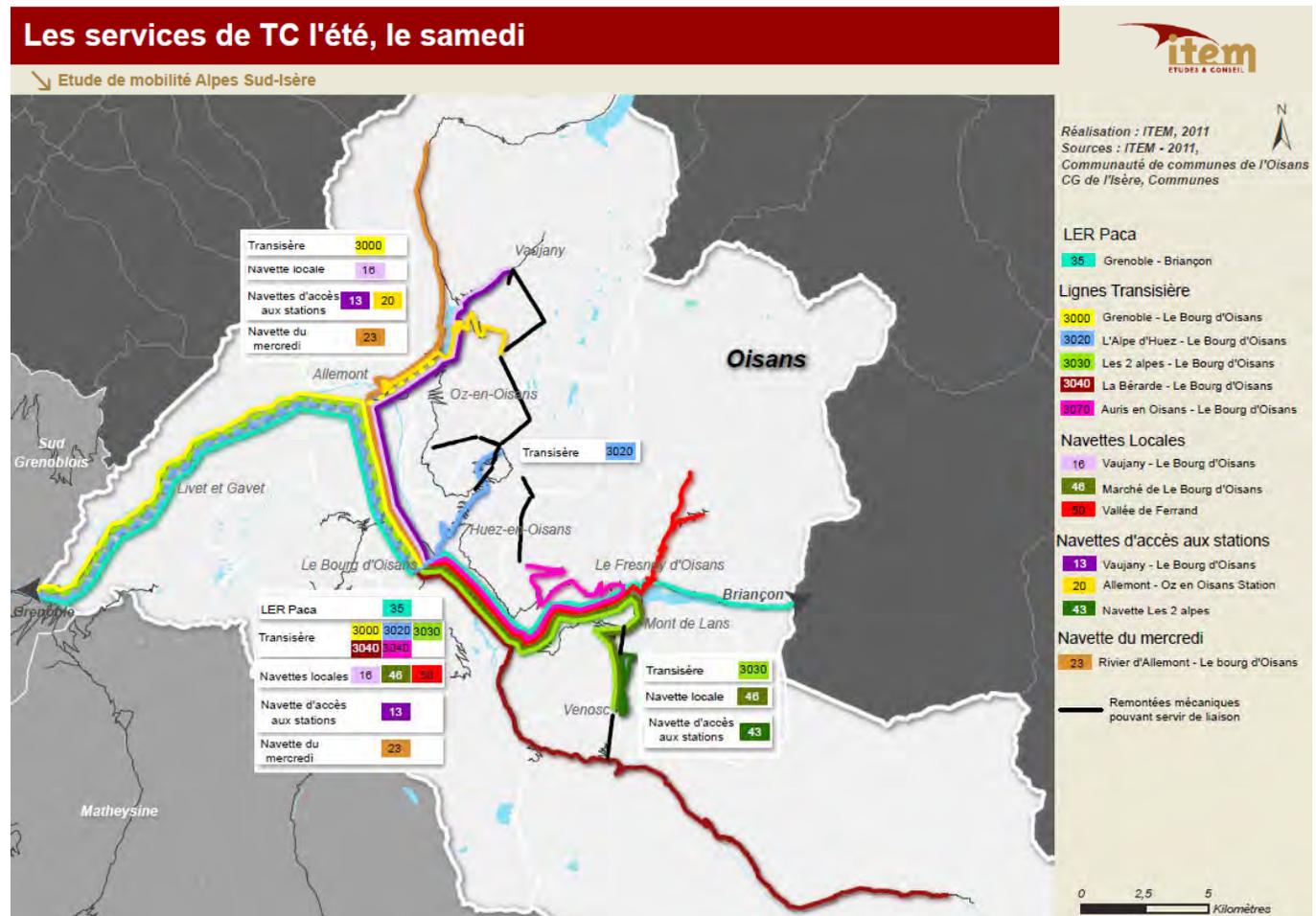
Une augmentation des liaisons en été

- ✓ 1 Transisère supplémentaire vers Auris (2A/R)
- ✓ 2 navettes internes aux vallées/stations pour l'Eau d'Olle et les 2 Alpes (+16 services/jour)
- ✓ 1 navette Vaujany - Bourg d'Oisans
- ✓ Ces lignes permettent de palier à l'augmentation importante de population pendant les périodes touristiques



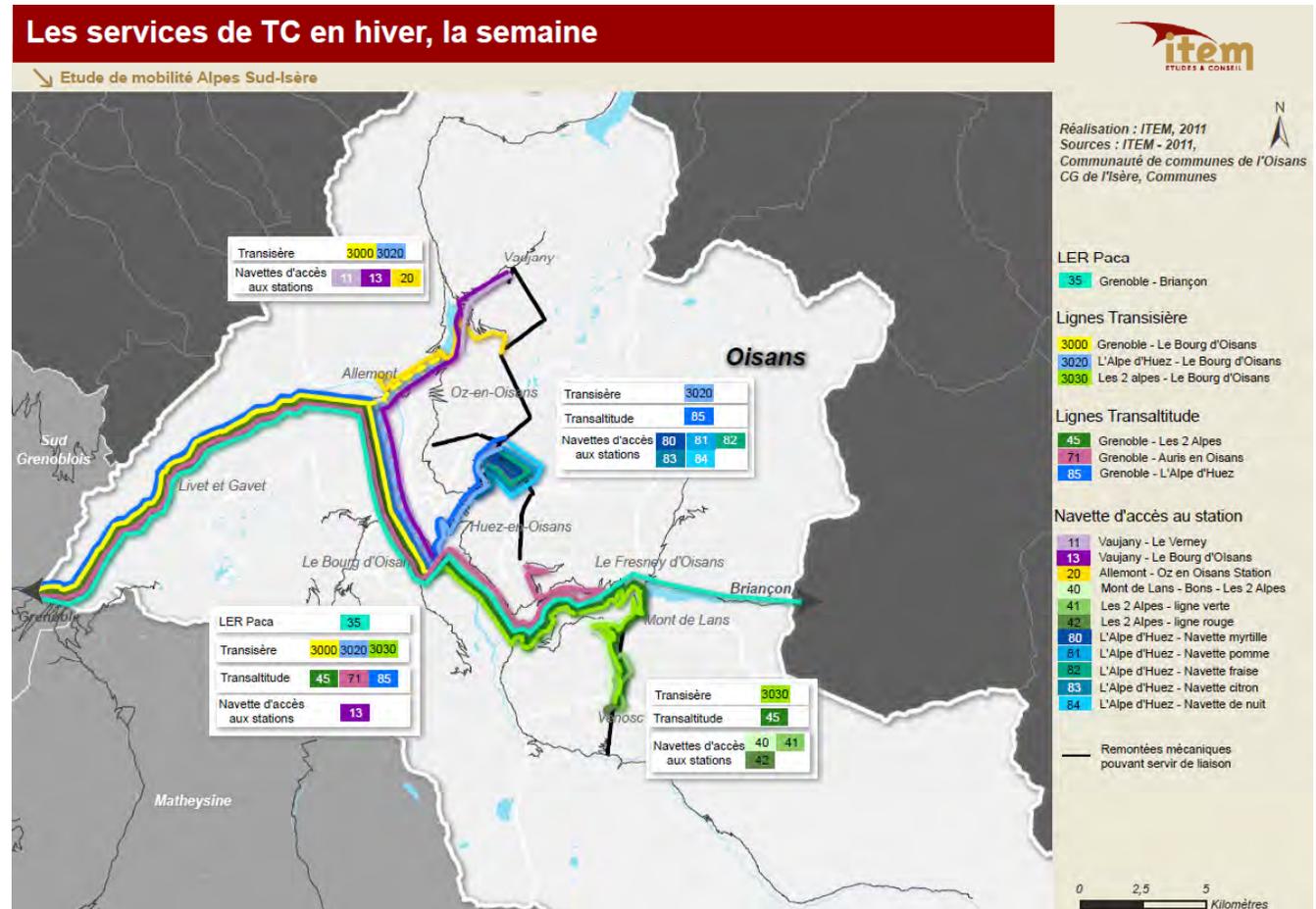
Les samedis d'été : 12 lignes en circulation

- ✓ Eté semaine + samedi d'intersaison
- ✓ Mise en place d'une navette Villard Raymond – Bourg d'Oisans (marché) pendant 4 samedis d'été dès 2011



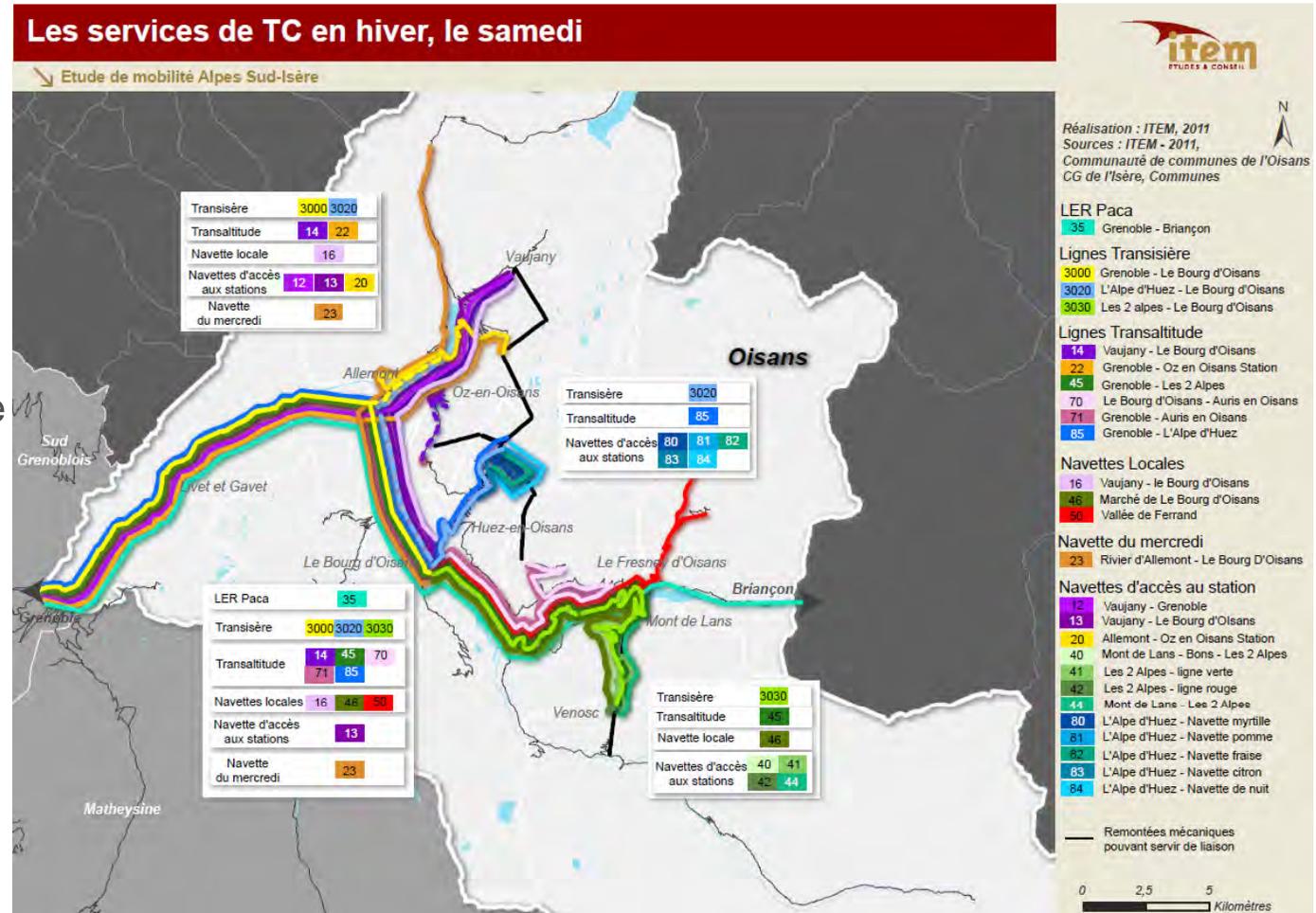
L'hiver : 18 lignes en circulation

- ✓ 3 Transalitude supplémentaires. Lignes dédiées aux liaisons entre la gare de Grenoble et les stations sur réservation.
- ✓ Vallée de l'Eau d'Olle : 3 navettes (gratuites)
- ✓ L'Alpe d'Huez : 5 lignes internes à la station (gratuites)
- ✓ Les 2 Alpes : 3 lignes internes à la station (gratuites)
- ✓ 14 lignes sont clairement à vocation touristique (11 ouvertes à tous)



8 lignes supplémentaires les samedis – 26 lignes au total

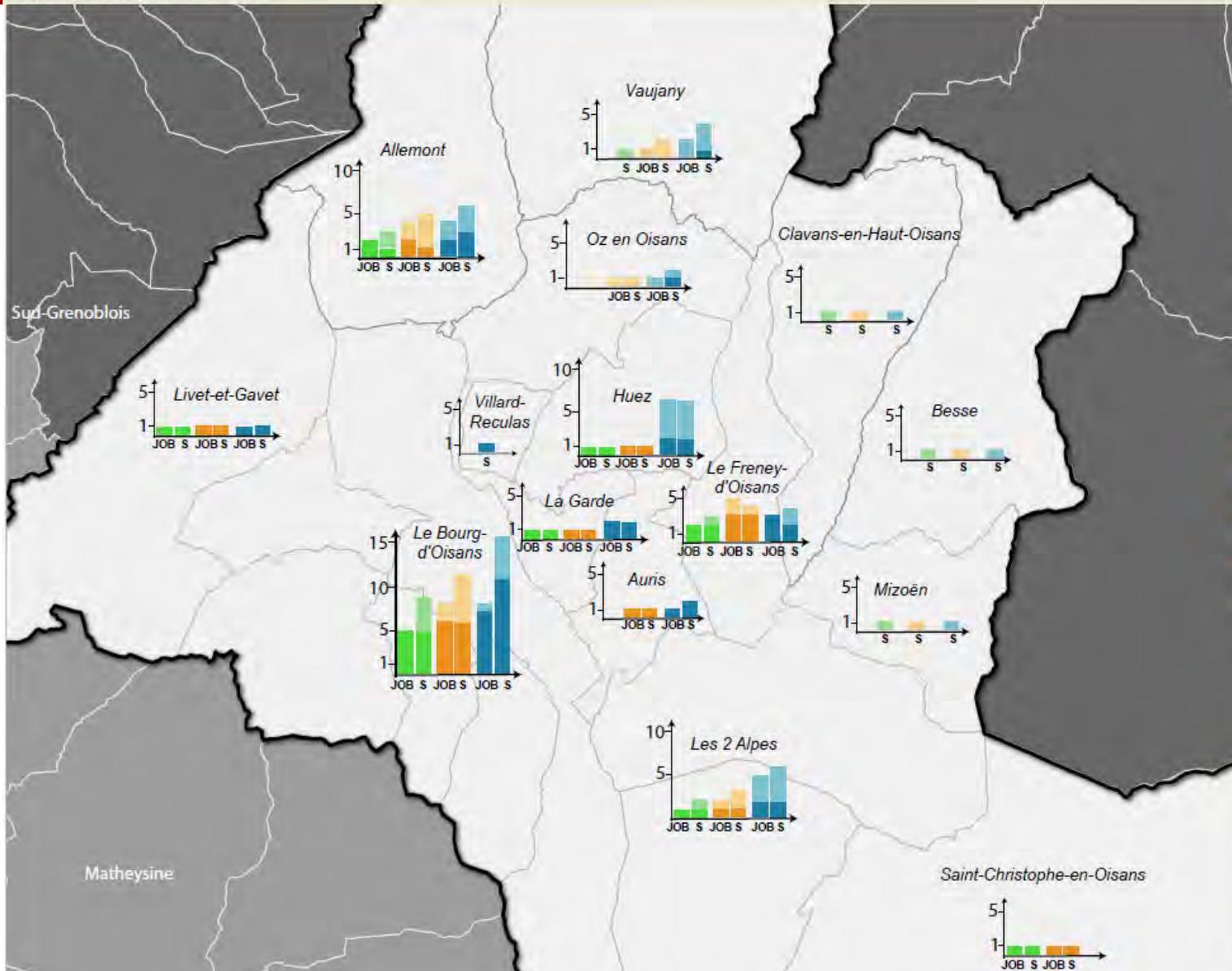
- ✓ 6 Transalitude
- ✓ Les navettes locales du samedi (*idem intersaison*)
- ✓ Pour les navettes de station, 1 ligne s'ajoute 2 Alpes-Mont de Lans Village et une ligne Grenoble-Vaujany (*gratuite*)
- ✓ Les samedis d'hiver, ce sont les liaisons depuis Grenoble qui sont améliorées.



Synthèse de la desserte

La desserte en transport en commun dans l'Oisans

Etude de mobilité Alpes Sud-Isère



Réalisation : ITEM, 2011
Sources : ITEM - 2011,
Communauté de communes de l'Oisans

Nombre de lignes desservant la commune selon la saison

- Intersaison - Navettes locales
 - Intersaison - Conseil Général
 - Eté - Navettes locales
 - Eté - Conseil Général
 - Hiver - Navettes locales
 - Hiver - Conseil Général
- JOB Jour Ouvrable de Base
s Samedi



4 communes jamais desservies

- ✓ 4 communes ne disposent pas de desserte en TC (*Oulles, Ornon, Villard Reymond, Villard Notre Dame*)
- ❖ **Des actifs pouvant se rendre à Grenoble**
 - ✓ Les actifs de Bourg d'Oisans et Livet-Gavet ont une liaison directe avec Grenoble
 - ✓ Huez, Le Freney, Venosc et Mont de Lans bénéficient d'une desserte avec correspondance pour Grenoble.
- ❖ **Une offre à destination des personnes âgées**
 - ✓ Les navettes du samedi et du mercredi vers le marché leur sont destinées. Elles sont complétées par des bons de transport dans certaines communes
- ❖ **Une offre majoritairement tournée vers les touristes qui bénéficie aux résidents**

Projet d'amélioration de la liaison vers Grenoble : ligne 3000

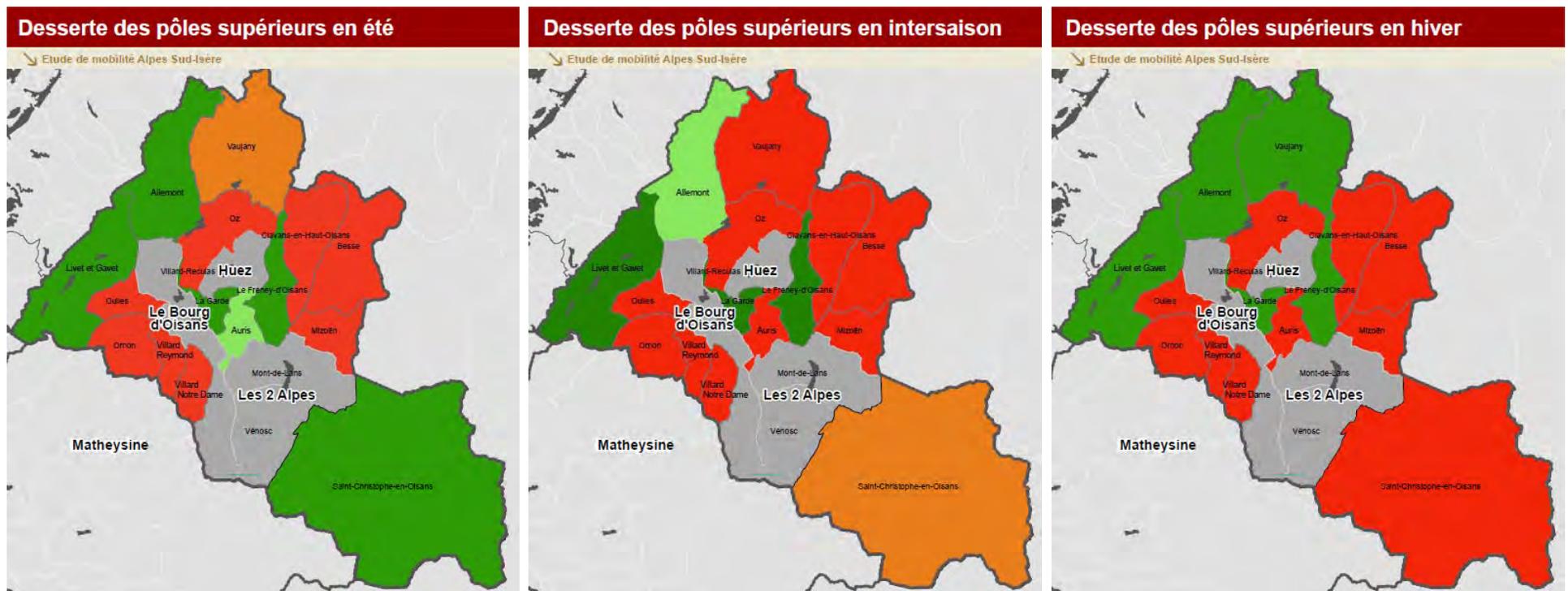
La longueur et le difficile respect des horaires de la ligne 3000, freinant son utilisation, le CG supprime des arrêts intermédiaires (*auj, 9 dans Bourg d'Oisans !*) dès la rentrée 2011 et va travailler sur la gestion des déviations et points durs. A terme, **un gain de 20 min** est prévu entre Bourg d'Oisans et Grenoble.

La boucle vers Allemont est supprimée au profit d'une ligne cadencée avec la 3000 entre Rochetaillée et Allemont (*voir Vaujany*) avec 3A/R + TAD. **Rochetaillée devient un pôle d'échange.**
Gare routière de Bourg d'Oisans : projet arrêté pour PPRI et financement insuffisant.

Peu de communes desservies quotidiennement



✓ En intersaison, la desserte pour les habitants de l'Oisans est très faible



Une offre complexe

❖ S'ajoutent

- ✓ la possibilité d'emprunter **les lignes scolaires** du territoire
- ✓ les dessertes **Altibus** pour l'Alpe d'Huez et les 2 Alpes depuis les aéroports (*Satolas, Grenoble, Chambéry, Genève*)
- ✓ les **bus de la SATA** qui permettent aux employés de monter à l'Alpe, environ 3 bus en haute saison.
- ✓ des grilles horaires et des tarifs pas toujours aisés à comprendre

Navette des 2 Alpes : des services gratuits et payants

		Trans* isère	Service Gratuit	Trans* isère	Service Gratuit	Service Gratuit
Mont de Lans	Syndicat d'Initiative	7.25	8.30	11.47	13.45	17.30
	Mairie centre village	/	8.31	/	13.46	17.31
	Télésiège	/	8.32	/	13.47	17.32
Bons	Les Oras	/	8.35	/	13.50	17.35
	Centre	/	8.36	/	13.51	17.36
	Arrêt de Bus VFD	7.30	8.37	11.49	13.52	17.37
Les 2 Alpes	Virage N°1 La Molière	/	8.45	/	14.00	17.45
	N°1 Le Point I	7.35	8.47	11.56	14.02	17.47
	N°2 La Poste	7.36	8.48	11.57	14.03	17.48
	N°3 Mi Alpes	7.37	8.49	11.58	14.04	17.50

Nota :

/ : Ne passe pas à l'arrêt concerné

Trans* isère : aller simple plein tarif 2€50 / -26 ans 1€80 / possibilité de carte 10 trajets 15€ ou 10€ 50 - de 26 ans

La fréquentation des TC

❖ La ligne 3000, axe structurant des TC de l'Oisans

- ✓ Plus de **500 voyageurs/jour** dont la moitié de scolaire et 1/3 pour le travail
- ✓ L'enquête OD du CG indique une utilisation hétérogène selon les communes (11), les montées descentes s'effectuent surtout à Bourg d'Oisans-Livet et Gavet-Vizille et Grenoble
- ✓ Près des **¾ des rabattement/diffusion** s'effectuent **à pied**

❖ Les lignes à destination des stations

- ✓ Les Transaltitude mis en place pour l'hiver 2010-2011 ont mieux fonctionné qu'attendu (*chiffres non disponibles*)
- ✓ La **3030 (2 Alpes)** est la plus fréquentée avec **23 000 voyageurs** sur l'hiver (*données 2008-2009*) suivi de la **3020 (Alpe d'Huez)** avec **18 100 voyageurs**. *40% de la fréquentation des lignes stations de l'Isère.*
- ✓ **1/3 de la fréquentation en février**
- ✓ La **3070 (Auris)** est peu fréquentée avec **680 voyageurs** mais un nombre de services moindre

4 tarifications possibles

Ligne	saison	jours de fonctionnement	Coût
3000-Grenoble - Bourg d'Oisans	toute l'année	LMMeJVSD	tarif Transisère
3020-Alpe d'Huez - Bourg d'Oisans-Grenoble	toute l'année	LMMeJVSD	tarif Transisère
3030-Venosc - Bourg d'Oisans-Grenoble	toute l'année	LMMeJVSD	tarif Transisère
LER PACA Briançon-Grenoble	toute l'année	LMMeJVSD	tarif LER PACA
3040-Bérarde - Bourg d'Oisans	intersaison-été	LMMeJVSD	tarif Transisère
3070-Auris - Bourg d'Oisans	été	LMMeJVSD	tarif Transisère
Grenoble - Alpe d'Huez	hiver	LMMeJVSD	tarif Transaltitude
Grenoble - Bourg d'Oisans - Auris	hiver	LMMeJVSD	tarif Transaltitude
Grenoble - 2 alpes	hiver	LMMeJVSD	tarif Transaltitude
Grenoble - Bourg d'Oisans - Allemont - Oz-Villard Reculas-Vaujany	hiver	S	tarif Transaltitude
Vaujany - marché Bourg d'Oisans	toute l'année	S	Gratuit
2 Alpes - marché Bourg d'Oisans	toute l'année	S	Gratuit
Vallée du Ferrand - marché Bourg d'Oisans	toute l'année	S	Gratuit
Rivier d'Allemont - Bourg d'Oisans	toute l'année	M	Gratuit
Vaujany - Bourg d'Oisans	été-hiver	LMMeJVSD	Gratuit
Allemont - Oz station	été-hiver	LMMeJVSD	Gratuit
2 Alpes interne	été	LMMeJVSD	Gratuit
Vaujany - le Verney	hiver	LMMeJVD	Gratuit
Grenoble – Campus – Vizille - Vaujany	hiver	SD	Gratuit
Alpe d'Huez interne X4	hiver	LMMeJVSD	Gratuit
Alpe d'Huez - nuit	hiver	LMMeJVSD	Gratuit
Mont de Lans - Bons - 2 Alpes	hiver	LMMeJVSD	Gratuit
2 Alpes interne X2	hiver	LMMeJVSD	Gratuit
marché de mont de lans - 2 Alpes	hiver	S	Gratuit

Les tarifs

- ✓ Grenoble Gare – Bourg d'Oisans : 4 zones

	Temps	Coût
TC-Transisère	1h20	5,8 €
TC-LER PACA	55 min	6 €
TC-Transaltitude	55 min	13,5 €
Voiture (PRK : 0,3€)	53min	8,7 €
Taxi	1h	49,3 €

- ✓ Le Transisère est le trajet le plus rentable en terme de coût et la voiture en terme de temps
- ✓ La LER PACA a le meilleur rapport temps-coût.
- ✓ Le Transaltitude n'est pas ouvert aux résidents de l'Isère pour des trajets réguliers. Tarifs dégressifs pour l'A/R et l'A/R dans la journée et les jeunes

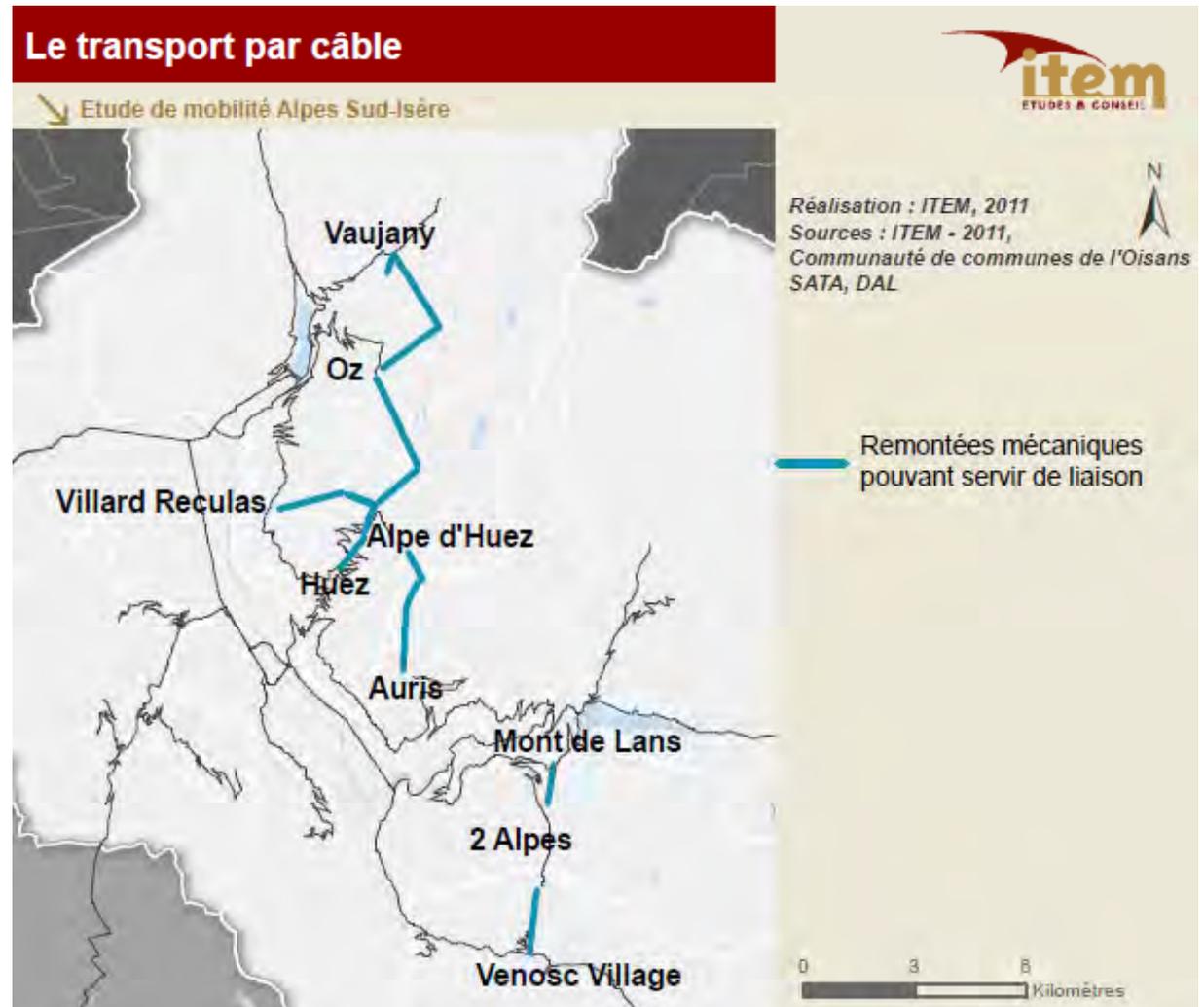
Tarifs du CG pour les Transisère

	1 zone	2 zones	3 zones	4 zones	5 zones	6 zones
BILLET 1 TRAJET						
Classique	2,50 €	3,60 €	4,70 €	5,80 €	6,90 €	8,00 €
Eco	1,80 €	2,50 €	3,30 €	4,10 €	4,80 €	5,60 €
CARTE 10 TRAJETS						
Classique	15,00 €	23,00 €	31,00 €	39,00 €	47,00 €	55,00 €
Eco	10,50 €	16,10 €	21,70 €	27,30 €	32,90 €	38,50 €
PASS 1 JOUR						
Classique	5,00 €	7,20 €	9,40 €	11,60 €	13,80 €	16,00 €
Eco	3,60 €	5,00 €	6,60 €	8,20 €	9,60 €	11,20 €
PASS MENSUEL						
Classique	48,00 €	68,00 €	88,00 €	108,00 €	128,00 €	148,00 €
Eco	33,60 €	47,60 €	61,60 €	75,60 €	89,60 €	103,60 €
Micro	14,40 €	20,40 €	26,40 €	32,40 €	38,40 €	44,40 €
PASS ANNUEL						
Classique	480,00 €	680,00 €	880,00 €	1080,00 €	1280,00 €	1480,00 €
Eco	336,00 €	476,00 €	616,00 €	756,00 €	896,00 €	1036,00 €
Micro	144,00 €	204,00 €	264,00 €	324,00 €	384,00 €	444,00 €

- Micro = -19 ans, apprentis et contrats Pro -26ans
- Eco = -26 ans, demandeurs d'emploi, handicapés, familles nombreuses, demandeurs d'asile
- Classique = autres

Le transport par câble

- ✓ **2 Alpes** : 2 remontées permettent les liaisons : Venosc, déjà utilisé en tant que tel et Mont de Lans qui ne peut absorber plus de passagers.
- ✓ **Alpe d'Huez** : différentes remontées pour rallier les 5 stations du domaine



La cabine de Venosc

❖ des tarifs adaptés mais une localisation difficile

870 actifs viennent travailler tous les jours aux 2 Alpes, la cabine permet une montée rapide (8 min) comparée à la voiture (12 min depuis le Freney).

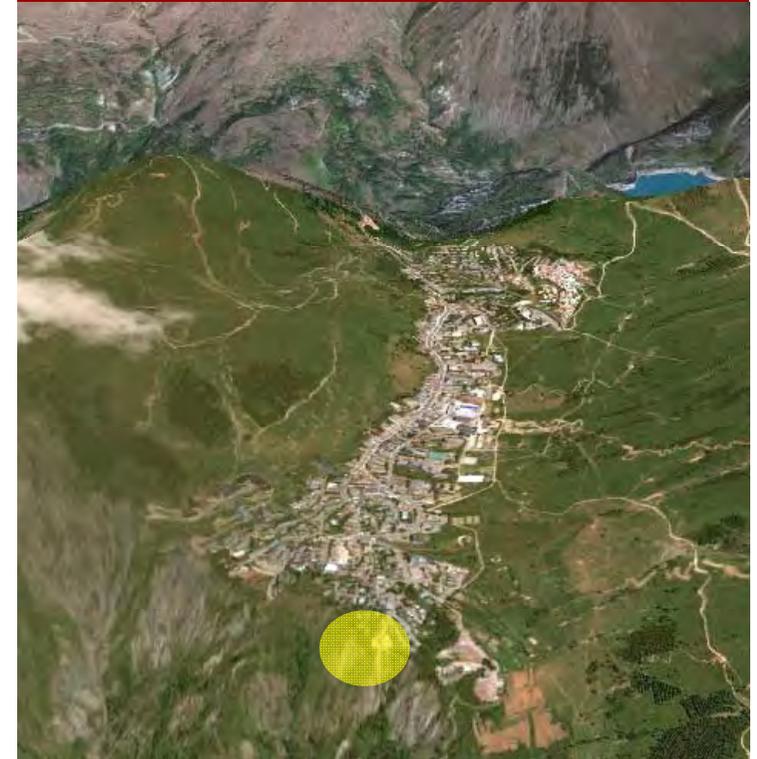
Hiver 2011 : utilisation par les collégiens des 2 Alpes

TARIFS

- Gratuité** pour les **salariés du DAL** (plus gros employeur des 2 Alpes), **actifs et +60 ans de la commune de Venosc**.
- Résidents ou touristes de Venosc** : 40 allers (59 €), 20 A/R : 68 €, 6 jours illimités (26,5 €).
- Autres** : 5 € A/R

- ✓ Une arrivée loin du cœur des 2 Alpes.
- ✓ Un nouvel arrêt de navette qui n'est pas suffisant.
- ✓ L'utilisation n'est pas possible toute l'année (hiver, été, Toussaint : 1h matin et soir).
- ✓ Volonté d'utiliser au mieux cette cabine pour tous les types de déplacement
- ✓ Hiver 2011-2012 : mise en place d'une **signalétique dynamique** à la sortie de Bourg d'Oisans pour favoriser son utilisation (auj. 2ème parking invisible)

Station des 2 Alpes



Arrivée de la cabine

L'Alpe d'Huez, peu de possibilités depuis la vallée de la Romanche

- ✓ 690 actifs viennent travailler tous les jours à l'Alpe d'Huez.
- ✓ Depuis Vaujany, Villard Reculas, Oz et Auris (*reliées à la station par câble*), un faible nombre d'actifs travaille à Huez (*une trentaine pour les 4 communes*). Existe-il des tarifs spécifiques type pass piéton pour ces actifs ?
- ✓ Par contre, **260 personnes** montent chaque jour sur l'Alpe d'Huez depuis Bourg d'Oisans (*500 déplacements/jour entre l'Alpe et Bourg d'Oisans*) pour travailler.



LE TCSP de l'Alpe

Projet d'un transport par câble entre Huez Village et l'Alpe afin de remplacer le Télévillage et Télécentre. Liaison avec 2 arrêts intermédiaires en station afin diminuer (ou supprimer) les services de navettes et de faire arrêter les automobilistes à Huez. Fonctionnement complet prévu pour 2014.

Une réflexion est nécessaire sur un possible prolongement jusqu'à Bourg d'Oisans.



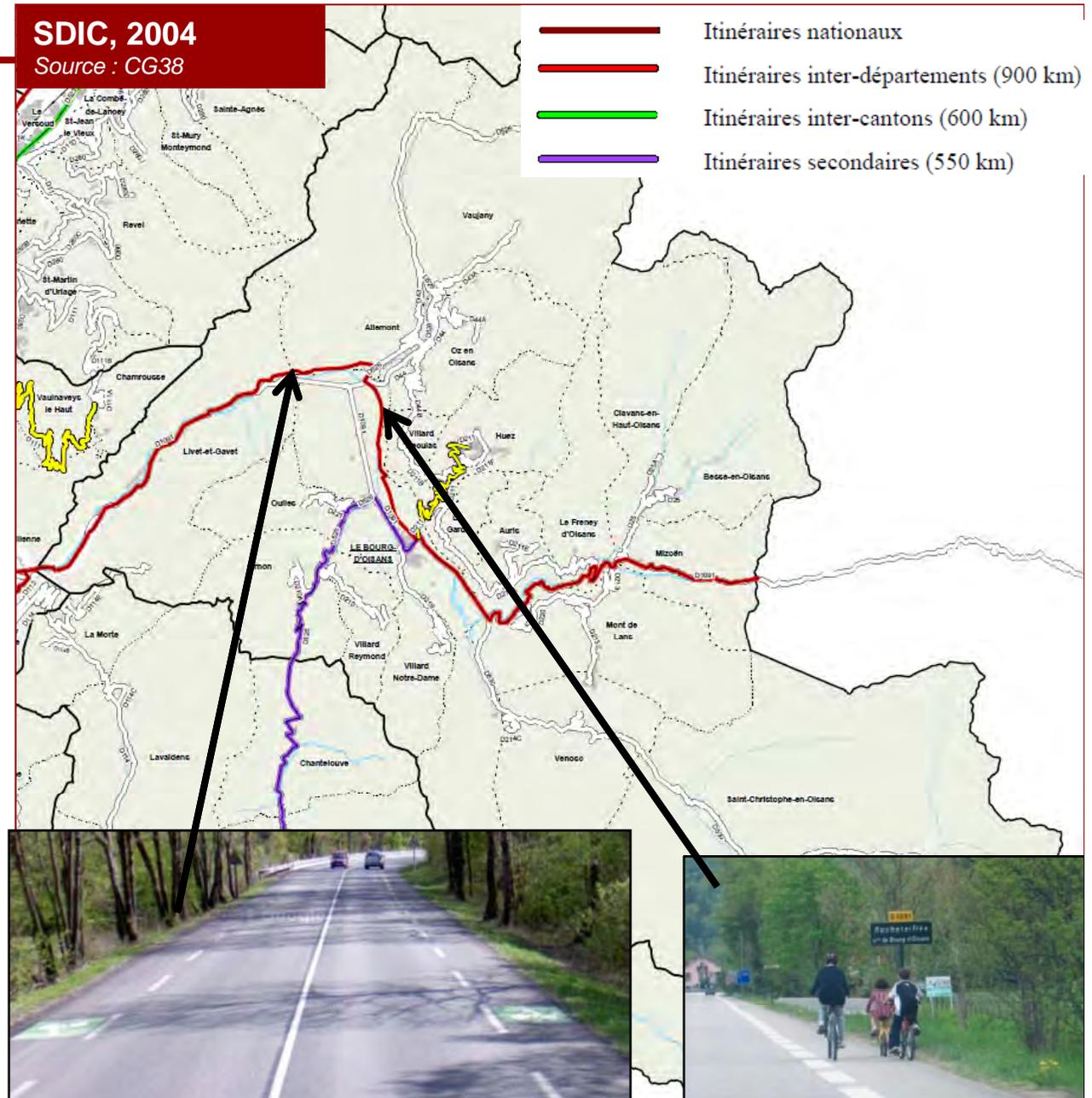
Les modes alternatifs

Une offre cyclable mais peu de pratiquants réguliers

- ✓ Nombreuses bandes cyclables sur les axes principaux mais avec des problèmes de continuité des itinéraires
- ✓ Quelques pistes cyclables dans la vallée de la Romanche, notamment sur la digue
- ✓ La **pratique** cyclable des habitants est **confidentielle** (1% de part modale). Pourtant, dans la vallée de la Romanche, une pratique régulière se développe

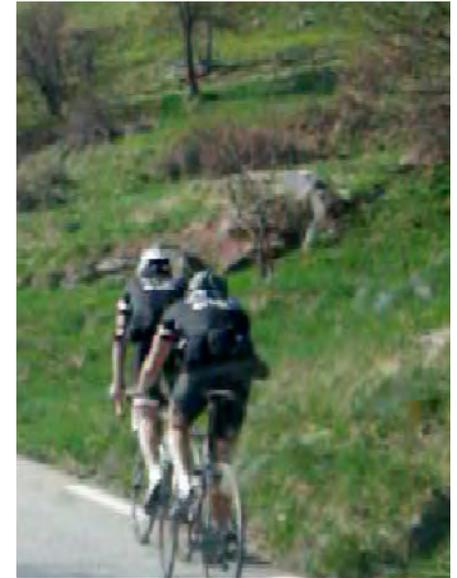
Le projet de la digue

La voie verte de la digue qui permettra de relier Allemont à Bourg d'Oisans en site propre pour les modes doux.



Un cyclotourisme important

- ✓ 2 types de pratique :
 - Sportive : nécessitant peu d'aménagements (*bandes en montée*)
 - Loisirs/famille : pratique nécessitant plus de sites propres
- ✓ La **montée de l'Alpe d'Huez** peut attirer jusqu'à **1200 vélos/jour en été**. La pratique est moindre mais non négligeable vers les autres stations.
- ✓ Des cars stationnent à Bourg d'Oisans pour des courses plus ou moins organisées dans la montée. La déclaration à la préfecture est obligatoire mais peu connue...
- ✓ Les observations des acteurs du territoire indiquent une pratique en croissance constante
- ✓ Une pratique fortement encouragée via bike-oisans.com avec les parcours détaillés, possibilité de chronométrer ses montées,...



Cyclistes dans la montée vers l'Alpe d'Huez



Une forte pratique (34 %) de la marche indépendante des aménagements

- ✓ Pourtant la pratique n'y est pas aisée pour tous avec des trottoirs souvent absents et un relief qui peut limiter les déplacements des personnes à mobilité réduite.
- ✓ Une seule commune est en train de réaliser son Plan d'accessibilité de la Voirie et des espaces publics. Plan particulièrement compliqué à réaliser en territoire de montagne.

Zoom sur l'accessibilité

La loi du 11 février 2005 relative à « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » prévoit la mise en accessibilité de la chaîne de déplacement. Ainsi, elle impose aux collectivités compétentes la réalisation d'un Plan de Mise en Accessibilité de la Voirie et des espaces publics (PMAV ou PAVE) dans un délai de 3 ans à compter du 23 décembre 2006.

Le PAVE a pour objectif de permettre à chaque commune de quantifier, évaluer, planifier et budgétiser les actions de mise en conformité de sa voirie et de ses espaces publics.

Seule la commune de Venosc a lancé son PAVE (Source : Atlas de l'accessibilité, 2010)

Venosc village

Cheminement piéton qui facilite la traversée du village mais avec une accessibilité limitée



Saint Christophe en Oisans



Une pratique de loisirs

Un territoire de randonnées

- ✓ Des sites majeurs : plateau d'Emparis, la Bérarde répartis sur les 4 massifs de l'Oisans : le Taillefer, les Grandes Rousses, les Ecrins, Belledonne
- ✓ Un PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires Pédestres et de Randonnée) qui permet d'offrir des itinéraires et balisage cohérents
- ✓ Le site montagne-oisans.com pour organiser ses activités



Besse : parking pour les départs de randonnée vers le plateau d'Emparis

Covoiturage et Autostop

- ✓ La covoiturage se fait de manière informelle avec un point de rencontre à Rochetaillée
- ✓ Comme dans la plupart des territoires de montagne, la pratique de l'autostop n'est pas rare, surtout pour les jeunes

FICHE DE SYNTHÈSE DES TERRITOIRES : L'Oisans

Caractéristiques démographiques : 10 746 hab. soit 15,4 % d'ASI en faible croissance démographique (+2 %)

Organisation territoriale : Un pôle central avec Bourg d'Oisans mais qui est secondé en période touristique, notamment en hiver par les stations comme l'Alpe d'Huez et les Deux Alpes.

Caractéristiques des déplacements : 86 % des déplacements réalisés sur l'Oisans ont pour origine et destination ce territoire. Les échanges avec ASI et même avec la Métro (9 %) sont très limités.

Modes de transport choisis dans les déplacements : Les déplacements sur l'Oisans sont atypiques avec un très faible recours à l'automobile (54 %) mais cela doit être pondéré par la relative faible mobilité de la population de l'Oisans (3 déplacements par jour contre 3,8 en moyenne sur ASI).

Déplacements domicile / travail : 84 % des actifs travaillent dans l'Oisans et près de 6 actifs sur 10 travaillent dans leur commune de résidence, la Métro premier secteur de destination en dehors de l'Oisans accueille moins d'1 actif sur 10. Ce territoire est attractif à l'échelle d'ASI en termes d'emploi au regard de son poids démographique avec 19,5 % des actifs venant travailler sur ASI. En matière de mode de transports choisi par les actifs au cours de leurs trajets pendulaires, la part de la voiture reste majoritaire (67,7 %) mais de manière très faible par rapport à la moyenne nationale pour des territoires comparables (84,9 %).

Réseau routier : Le réseau routier s'articule autour de la RD 1091, mais l'organisation du territoire en vallée rend les temps de parcours importants pour relier les principales polarités. En période hivernale, les conditions de circulation sont difficiles notamment les samedi des vacances scolaires. En période estivale, l'intensité du trafic est la plus élevée mais l'étalement du trafic sur l'ensemble de la journée n'engendre pas de grandes difficultés de circulation.

Réseau de TC : Le réseau de TC est uniquement routier et s'articule autour de l'offre du CG. L'offre de transport est difficilement lisible du fait à la fois de la périodicité des services qui suivent le niveau d'intensité touristique.

Conclusion

L'Oisans est atypique sur ASI avec un recours élevé aux modes alternatifs à l'automobile qui s'explique notamment par la réalisation de nombreux déplacements courts et ce quelques soit les motifs.

La vocation touristique de ce territoire engendre des difficultés de circulation mais doit être perçu comme un aspect positif pour favoriser une organisation pérenne de la mobilité et notamment de l'offre de TC.



***Quels enjeux
pour l'Oisans ?***

2 horizons temporels

Des enjeux sur le territoire à l'échelle de deux horizons temporels :

- À court terme pour permettre de faire évoluer la mobilité par rapport à l'offre existante et aux projets en cours
 - A moyen/long terme en fonction du développement économique, démographique et stratégique de l'Oisans
- ✓ Pour ces deux horizons, des enjeux sont développés pour les différentes thématiques : TC, modes doux, réseau viaire, transports de marchandises, stationnement. Cela en incluant les différents publics qui fréquentent le territoire : actifs, résidents, touristes,....

Améliorer l'offre et l'utilisation des TC

Constat et objectif

- un problème de lisibilité de l'offre
- un manque d'homogénéité au cours de l'année et selon les communes (4 non desservies)

=> Mutualiser les différents besoins de desserte du territoire pour bénéficier d'une offre homogène selon les communes et les publics

Quelles mesures envisager ?

- Comment communiquer sur les services existants ?

L'offre actuelle dépend de multiples échelles et répond à différents besoins : tourisme, déplacements pendulaires et déplacements locaux. Il paraît judicieux de ne pas communiquer sur l'ensemble de l'offre pour tous mais de cibler un public. **3 livrets de communication :**

Touristes : liaison depuis les aéroports, Transalitude, CG, offre interne aux stations

Résidents : CG, navettes locales type marché

Actifs : CG et liaison disponible pour se rendre en station (fort lieu d'emplois)

- L'Oisans doit-il prendre la compétence transport ?

Cela permettrait de repositionner l'offre de l'ensemble du territoire avec cohérence dans le but d'offrir un service pour tous sans pour autant augmenter le budget.

- Quelle solution tarifaire ? Une tarification unique pour l'Oisans ?

La condition *sine qua none* est la prise de la compétence transport, mais il faudra également s'assurer du « comment » pour aller vers une tarification unique (billettique...)?

Le réseau viaire, quelle solution au trafic ?

Constat et objectif

- un réseau qui est saturé de manière très ponctuelle en hiver

=> Trouver une meilleure gestion des points conflictuels

Quelles mesures envisager ?

- **Peut-on adapter la voirie aux pics de circulation ?**

Cela entrainerait la création d'une 2x2 voies depuis Vizille jusque Bourg d'Oisans. Quel impact paysager ?



Ce type d'aménagement est irréversible !

- **Requalifier les axes de circulation en limitant les secteurs conflictuels ?**

Rochetaillée et le bas des stations des 2 Alpes et de l'Alpe d'Huez posent certains problèmes les week-end d'hiver. Une requalification de ces croisements et des axes y menant avec une meilleure gestion de l'insertion et de la sortie des véhicules vers/depuis la voie principale permettrait d'atténuer les difficultés.

Poursuivre le développement des modes doux

Constat et objectif

- des résultats de part modale encourageant

=> Trouver une nouvelle clientèle pour accroître les parts modales des modes doux en fond des vallées et en station

Quelles mesures envisager ?

- Continuer à favoriser l'utilisation de la marche sur les déplacements courts

Les cheminements doivent être entretenus et respectés (stationnement illicite)/ Même l'hiver la marche doit être favorisée, pour cela il est nécessaire de veiller à la sécurité des cheminements, surtout en station.

- Favoriser la pratique du vélo en fond de vallées

Poursuivre la liaison Venosc/Allemont en site propre sur la digue.

Accompagner la création d'itinéraires de stationnement vélos adaptés et d'un jalonnement permettant d'utiliser l'itinéraire le plus approprié en terme de distance/temps et de sécurité.

- Poursuite de la requalification de Bourg d'Oisans

La commune doit poursuivre les requalifications de voirie initiées qui favorisent les pratiques modes doux afin que l'ensemble de la commune soit favorable à l'utilisation de ces modes de déplacements.

- Communiquer sur la pratique modes doux

En créant un document répertoriant les itinéraires cycles et piétons, en lançant des animations type journée sans voiture, en proposant une vélo-école pour tous,... (Cf. ASI)

Quelles autres alternatives à l'automobilité ?

Constat et objectif

- une pratique informelle du covoiturage et de l'autostop

=> Ces alternatives doivent être mises en place à une échelle plus large. Les préconisations seront donc les mêmes que sur ASI

Quelles mesures envisager ?

- Localiser des aires de covoiturage

Ceci pour permettre de faciliter cette pratique en direction de Grenoble mais également à l'intérieur du territoire. Une réflexion sur ASI permettra de cibler également les trajets à destination de l'Oisans (aire dans le sud grenoblois par exemple).

- S'inscrire dans la démarche d'autostop solidaire du Trièves

Cette expérience pourra s'étendre à l'ensemble des territoires d'ASI

- Faire connaître des pratiques plus confidentielles

Par exemple, le prêt de voiture entre particulier via une plateforme internet contre rémunération de l'utilisateur et une assurance.

Le territoire à long terme

Pour mieux comprendre et cibler les enjeux à long terme, il est nécessaire de s'intéresser au projet du territoire autrement que par l'entrée mobilité.

Quel avenir de l'Oisans dans 10-15-20 ans ???

Hypothèse d'un développement démographique et économique du territoire de l'Oisans avec une logique intercommunale.

Bourg d'Oisans devient le cœur du territoire : la porte des stations. Cela doit passer par :

- Une requalification commerciale
- Une requalification de l'offre de restauration
- Une requalification de l'offre hôtelière
- Le développement d'équipements sportifs et touristiques en lien avec les stations de montagne.

Le projet du SCoT doit s'appuyer sur la qualité du territoire : l'offre de sports et loisirs qui doit être accompagnée d'une offre de mobilité adéquate tout au long de l'année.

Centre de Bourg
d'Oisans



Le territoire l'hiver : quel développement, quelle mobilité ?

=> L'Oisans continue à promouvoir les sports d'hiver mais Bourg d'Oisans en devient la porte d'entrée.

- Créer une liaison par câble l'Alpe d'Huez-Bourg d'Oisans

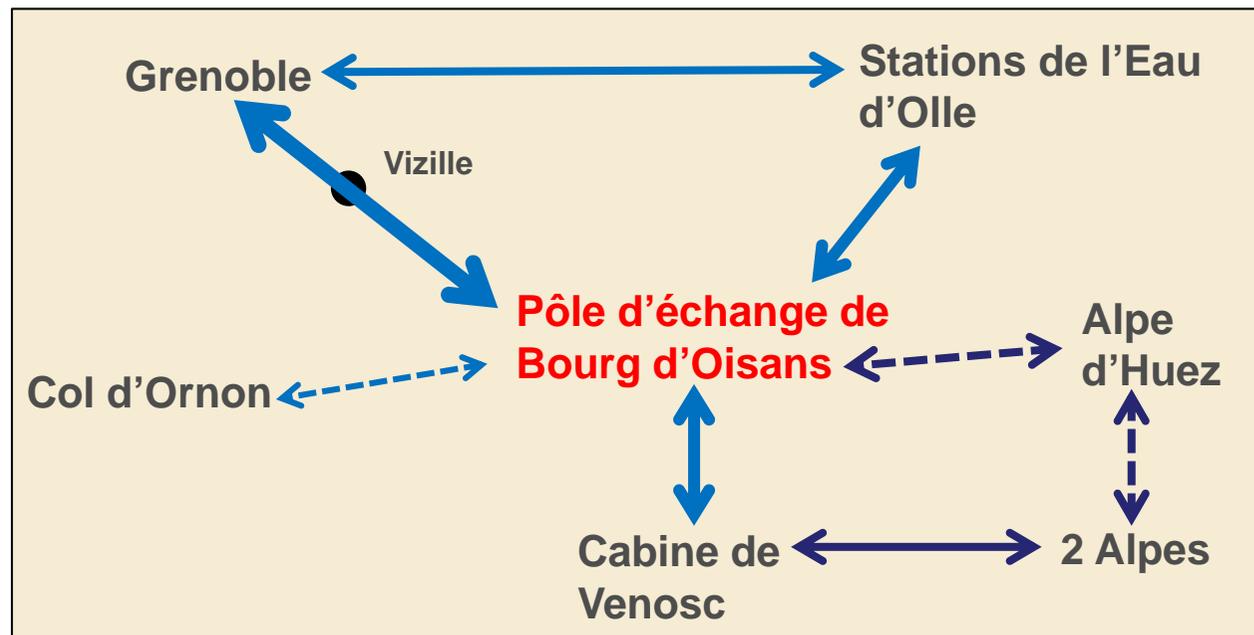
Cette liaison favorisera Bourg d'Oisans dans son rôle de porte vers les stations et permettra également de limiter le trafic dans la montée de l'Alpe d'Huez : report des touristes et des actifs

- Création d'un véritable pôle d'échange à Bourg d'Oisans

Cela permettra d'avoir une fréquence importante Grenoble-Bourg d'Oisans via Vizille puis de proposer des navettes cadencées à destination de l'Eau d'Olle, de la cabine de Venosc et d'en envisager vers le Col d'Ornon (max 4A/R). Le départ du câble pour l'Alpe se fera depuis ce pôle.

Proposition de liaisons vers les stations depuis le pôle d'échange

↔ Liaison routière
↔ Liaison par câble



Le territoire l'hiver : quel développement, quelle mobilité ?

Quel pôle d'échange ?

Ce pôle est la porte d'entrée/de départ pour les touristes, il est nécessaire d'en faire un produit touristique de marque.

Le pôle doit s'accompagner :

- d'abris (ou « salons ») confortables pour permettre une éventuelle attente dans de bonnes conditions
- d'un accueil afin d'orienter et informer les gens pour toutes questions relatives à leur séjour
- de services type supérette, café/restauration, souvenirs...
- possibilité de récupérer les clés de sa location en station
- taxis.

- Implantation d'équipements sportifs à Bourg d'Oisans

Peuvent être implantés : une patinoire, une piscine couverte,... Ces équipements peuvent être envisagés dans une perspective de grands évènements type Jeux Olympiques. L'Oisans est un territoire pertinent pour accueillir ce genre d'évènement.

- Un développement économique autour des sports d'hiver type R & D

Ce type d'activité est intéressant mais la concurrence semble trop importante notamment avec la vallée de Chamonix déjà bien implantée. Le risque est important, l'Oisans pourrait plutôt se tourner sur les sports estivaux.

Le territoire l'été : quel développement, quelle mobilité ?

- Un développement économique autour du cycle type R & D

L'Oisans peut devenir le territoire expérimental du cycle sous toutes ses formes :

- Urbains : en vallée et proximité de Grenoble
- Touristiques : en vallée
- Sportifs : descente VVT, étape du Tour et du Dauphiné...
- Vélos de livraison : livraison des marchandises à Bourg d'Oisans

Cette stratégie est prometteuse d'un apport d'emplois qualifiés sur le territoire et fera rayonner l'Oisans pour d'autres raisons que ses stations.

- Le pôle d'échange de Bourg d'Oisans l'été

Ce pôle garde sa vocation touristique en proposant par exemple de la location de vélo. De plus, il permettra de faciliter les déplacements en TC l'été (période où le trafic automobile est le plus important).

- Les modes doux l'été

La pratique est déjà existante mais la liaison par câble vers l'Alpe permettra de limiter l'accès aux automobilistes et ainsi de réserver la montée à la pratique cyclable à certains moments (jours, heures) de la semaine. La descente des cyclistes peut se faire par le câble pour plus de sécurité.

Le stationnement

Constat et objectif

- un levier pour les changements de pratique de mobilité
- 1 place = 25 m² dans un contexte d'espace restreint

=> Coordonner la politique de stationnement à l'échelle de la ComCom en lien avec les TC

- En station : quelles possibilités ?

Malgré une amélioration de la desserte TC, les voitures seront toujours présentes, comment en limiter l'impact ?

- Construire du logements sur les parkings existants afin de limiter l'étalement urbain ?
- Mettre en place des parkings souterrains en entrée de station ?

- Nécessité d'une politique de stationnement dans les communes avec une bonne desserte TC

Bourg d'Oisans, l'Alpe, les 2 Alpes, les stations de l'Eau d'Olle bénéficieront d'une bonne desserte. Une politique de stationnement plus restrictive (actifs, skieurs journée) incitera davantage à l'utilisation des TC et permettra une gestion simplifiée du stationnement.

- Le pôle d'échange de Bourg d'Oisans : P+R ?

Mettre un P+R à Bourg d'Oisans permettra d'éviter les montées en station surtout pour les actifs et les skieurs journée. Ce parking ne doit pas être perçu que comme une contrainte mais bien comme une opportunité de développement commercial notamment.

La gestion des marchandises

Constat et objectif

- pas de politique pour coordonner les livraisons

=> Optimiser les livraisons notamment via un pôle logistique

- Un centre de distribution à Bourg d'Oisans

Les marchandises s'arrêtent à Bourg d'Oisans (proximité du pôle d'échange). Cela permet d'optimiser les livraisons dans la vallée en les regroupant.

Pour l'Alpe, les marchandises montent par câble dans la station et sont ensuite redistribuées chez les différents professionnels avec des véhicules propres : électrique, vélo de livraison,...



Livraison à vélo



Livraison en véhicule électrique